

⇒ COLLOQUE « ART
ET POLITIQUE DANS
LE CANTON DE VAUD
AU 19^{ÈME} SIÈCLE »

SAMEDI 8 NOVEMBRE 2008
À LA SALLE DU CONSEIL
COMMUNAL DE LAUSANNE

⇒ REPENSER LA
SOLIDARITÉ ET
L'AVENIR DE L'ÉTAT
SOCIAL

COMPTES-RENDUS
DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES
DU 12 AVRIL 2008

⇒ COMPTE-RENDU DE
LA SORTIE AUX PORTES
DU VALAIS

TIR DU 200^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE L'ABBAYE DE LAVÉY-MORCLES
LE 23 AOÛT 2008 ET SORTIE
D'AUTOMNE

Dossier spécial

Les salles de spectacles lausannoises

Le dossier en détail

- LIEUX CULTURELS ET MUTATIONS DU PAYSAGE URBAIN
- LE LOFT, PL. BEL-AIR 1, 1003 LAUSANNE
- IMPÔT SUR LES DIVERTISSEMENTS : AU PEUPLE DE TRANCHER !



Liaudet-Pial SA, écologiquement vôtre!



VIDANGES: Fosses diverses et sacs de route - **CANALISATIONS:** Curage, débouchage, réhabilitation, entretien, contrôle et repérage par caméra télévision couleur et radiodétecteur, captages - **DÉTARTRAGES:** Ebouages et entretien d'installations thermiques - **RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE:** Nettoyage et désinfection - **NETTOYAGES INDUSTRIELS:** Haute pression et très haute pression de 1'500 à 2'500 bars - **CURAGES DE FIN DE CHANTIER** - **SERVICE 24H/24**



0800 621 621
Le numéro gratuit pour
atteindre tous nos sites

Chemin du Chêne 21 · 1020 Renens · Tél. 021 633 10 70 · Fax 021 633 10 79
www.liaudet-pial.ch

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

INFOS N° 3 | Septembre 2008



Adresse de la rédaction
Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
Tél. 021 320 80 21
Fax 021 320 60 86
CCP 10-763-3
www.cercle-democratique.org

Rédaction
Pascal Nicollier

Conception graphique
Sylvain Froidevaux
Alexandre Moret
info@sfxmedia.ch

Publicité et impression
Imprimerie vaudoise
Eddy Ansermet
Avenue Ruchonnet 5
1003 Lausanne
Tél. 021 317 51 95
Fax 021 311 61 05

CDL Infos paraît 4 fois par an.

Tirage
1400 ex.

Changement d'adresse
A annoncer à la rédaction.

Page de garde: photomontage du futur opéra, « Sur la scène, dans la ville » vue depuis la rue Beau-Séjour, © dl-a, designlab architecture SA

- 5 EDITO**
Bonne rentrée politique !
- 6 COLLOQUE POLITIQUE**
Art et politique dans le canton de Vaud au 19^{ème} siècle
- 8 DOSSIER SPÉCIAL**
Les salles de spectacles lausannoises
- 14 COMPTE RENDU**
Les Radicaux font leur rentrée politique
Matinée du 21 août 2008 dans la vigne du CDL à Chardonne
- 16 COMPTE RENDU**
Journée d'études du 12 avril 2008
« Repenser la solidarité et l'avenir de l'Etat social »
Comment mettre en œuvre la 5^{ème} révision de l'AI ?
Politique en matière de drogue: entre prévention, prise en charge, insertion et répression
- 22 CHÂTEAUX VAUDOIS**
Le Château de Lucens
- 25 VUE DU CONSEIL**
Marie-Ange
- 26 A VOTRE BONNE SANTÉ**
Le stress, nouvelle maladie du Siècle?
- 30 SORTIE AUX PORTES DU VALAIS**
Tir du 200^{ème} anniversaire de l'Abbaye de Lavey-Morcles le 23 août 2008 et sortie d'automne
- 32 CALENDRIER**



Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretien votre immeuble

Tél. 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE



Avec nous, vous pouvez aussi
activer vos performances !

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseil fiscaux
- Expertises
- Evaluation et conseils en économie d'entreprise

Membre de la
Chambre fiduciaire



Place St-François 11 - 1003 Lausanne
Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39



Le chauffage à distance...

... pour votre bien-être

Au profit de chacun... Au profit de tous...

- Aucun souci de ravitaillement
- Moins de pollution
- Aucun contrôle des installations
- Discrétion absolue
- Gain d'espace
- Durée de vie
- Absence de bruit
- Avantage fiscal



Service du gaz et du chauffage à distance
Place Chauderon 25 • 1003 Lausanne
Tél. 021 315 87 14
www.lausanne.ch/SIL

Edito

BONNE RENTRÉE POLITIQUE !



PAR PASCAL PETTER
PRÉSIDENT DU CDL

Le Cercle Démocratique Lausanne est très fier de voir l'un de ses membres accéder aux plus hautes fonctions du Grand Conseil, rejoignant en cela les rangs des illustres personnalités radicales qui ont fait l'histoire du canton et du CDL depuis 1843 (www.cercle-democratique.org). Bon Lausannois et bon Vaudois, Jacques Perrin a le verbe clair, l'esprit vif et une bonhomie toute vaudoise propre à réunir les gens des villes et des campagnes. Un président «de sorte» comme l'on dit chez nous.

A l'heure de clivages socio-politiques toujours plus aiguisés, où LA vérité se décline en autant d'interprétations que d'hommes et de femmes politiques, à l'heure de critiques souvent acerbes - et pas toujours justifiées - envers la capitale, il est bon que l'un de ses ressortissants parmi les plus expérimentés puisse «doser» les débats, rappeler qu'un canton fort a aussi besoin de villes fortes, chef-lieu compris, pour jouer dans la cour des grands (cantons).

La rentrée politique vaudoise a précédé de quelques jours le «sacre» de Jacques Perrin. Réunis sur l'initiative du CDL, les instances radicales ont tenu conférence de presse à Chardonne, dans la vigne acquise par le

Cercle aux héritiers de Pierre Regamey, ancien président d'honneur. Christelle Luisier, nouvelle présidente du PRDV, et «ses» deux Conseillers d'Etat, Jacqueline de Quattro et Pascal Broulis, ont ainsi pu dévoiler les axes forts de leur politique, dialoguer avec de nombreux journalistes de tous horizons et marquer de façon tangible l'engagement de leur parti au profit du canton (une tradition depuis 1848 au moins !).

Gouverner aujourd'hui, à l'échelle d'une entreprise, d'une société locale ou d'une collectivité publique, ne signifie plus «simple» faire son travail, appréhender le présent pour préparer l'avenir. Cela implique une présence physique, morale, et des qualités telles que seul un être surnaturel - une sorte de Michael Phelps politique (capable de nager et de surnager en toute situation) - serait en mesure d'offrir à un électorat... Cela tient de la gageure. Comme le disait un ancien boursier communal vaudois, «Bien faire et laisser braire» est la condition idoine de toute réussite.

Bonne rentrée politique donc, à vous Messieurs les Présidents du Gouvernement et du Parlement, à vous Madame la Présidente des radicaux vaudois, et à vos collègues des partis du centre-droite ! Puissent votre action et votre engagement respectif, à échelle humaine, faire taire les frileux et les grincheux. J'allume ma pipe et lève mon verre (avant qu'un hurluberlu de plus ne déclare que le vin tue, lui aussi) à vos succès et à celui de vos troupes! •

ART ET POLITIQUE DANS LE CANTON DE VAUD AU 19^{ÈME} SIÈCLE



OLIVIER MEUWLY
VICE-PRÉSIDENT CDL

L'art est-il un objet politique ? Souvent, les artistes ont eu une pensée politique ; plus rarement, les politiciens ont eu une pensée artistique. Il n'empêche : artistes et politiciens n'ont cessé de se côtoyer. Le politique, à travers l'Etat dont il a la responsabilité, a toujours eu une importante activité artistique, en tant que mécène, en tant que promoteur de bâtiments ou d'infrastructures permettant l'activité artistique. L'Etat, dans la neutralité qu'on a cru pouvoir lui attribuer, a-t-il dès lors développé son soutien à l'art et aux artistes comme l'une des composantes naturelles de son action, sollicitée pour une gamme de plus en plus variée de domaines ? Ou avec d'autres fins ?

L'engagement ne fut assurément pas neutre : le politique attend en général un retour sur investissement. Mais quel type de retour ? Le futur Musée des Beaux-Arts nous le rappelle. Lorsque l'Etat s'active pour l'art, les champs d'activité s'enchevêtrent : agit-il pour l'économie locale, dotée d'un nouvel instrument artistique ? Est-il en appui de l'Art avec un grand A ? Veut-il offrir un vaisseau amiral aux artistes qui pourront bénéficier des retombées d'un musée de qualité dans la capitale vaudoise ? Ne vise-t-il qu'un simple objectif de

prestige ? Les questions sont nombreuses et le colloque du 8 novembre n'a pas la prétention d'apporter des réponses à ces interrogations.

En revanche, il souhaite montrer, avec regard historique, comment le monde politique et le monde des artistes ont cohabité, comment la communication s'est effectuée entre les deux univers, comment les politiciens et l'Etat ont pu tenter d'embrigader les artistes, comment aussi les artistes ont su se moquer d'une monde politique dont il avait aussi besoin, comment l'art a pu servir de support « technique » à des idéologies. De tout temps, art et politique ont vécu dans une dialectique faite d'admiration, de nécessité, de méfiance... et de service réciproque. C'était aussi le cas dans le canton de Vaud, au 19^{ème} siècle.

Le programme varié de ce colloque montre que les lieux de rencontre entre les deux mondes furent nombreux. Et pas toujours dénués de tensions. Mais des passerelles également nombreuses existèrent toujours entre eux, par lesquelles se tissèrent des connivences. En définitive, chacun avait besoin de l'autre, pour son image, pour pouvoir vivre. C'est à l'exploration de cette zone grise entre art et politique que ce colloque veut essayer de contribuer. ●

Le programme ainsi qu'un bulletin d'inscription se trouvent en annexe de la présente publication.

Comment imaginez-vous votre nouvelle maison ?

Domicim
AGENCES IMMOBILIÈRES
www.domicim.ch

■ GROUPE **mk** Tous les métiers de l'immobilier

- **Domicim** Agences immobilières
- **Iminvestis** Investissement, expertise & conseil
- **Elitim** Propriétés d'exception
- **Batiline** Rénovation, architecture & conseil
- **Courtim** Promotion immobilière & pilotage de projet

Pour tous vos imprimés
adressez-vous A

**IMPRIMERIE
VAUDOISE
LAUSANNE**

Av. Ruchonnet 15 – 1003 Lausanne
Téléphone 021 317 51 95 – Fax 021 311 61 05 – E-mail : imprivaud@vtx.ch

Remy
VOYAGES

CH-1006 LAUSANNE
info@remy.ch
www.remy.ch

« BVA Logistique,
l'adresse exclusive
pour une campagne
de marketing réussie. »

Pimentez
votre marketing direct !

BVASA
LOGISTIQUE

L'assurance d'être vu !

BVA Logistique SA
Ch. de Maillefer 41 – case postale 32
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 642 01 20 – Fax 021 642 01 21
www.bva.ch

LIEUX CULTURELS ET MUTATIONS DU PAYSAGE URBAIN



SERVICE DE LA CULTURE
VILLE DE LAUSANNE

Une vingtaine de salles de spectacles à la programmation régulière, dévolues à toutes les formes d'expressions et disciplines artistiques, des plus classiques aux plus contemporaines, abritent les saisons culturelles de Lausanne et ses environs proches. La Ville de Lausanne soutient le fonctionnement d'une majorité d'entre elles.

Un survol des bâtiments qu'elles occupent nous conduit sur les traces d'un patrimoine architectural en constante évolution. En effet, la culture n'est pas élitiste dans le choix de ses maisons et aime à habiter et reconverter lieux en suspens, murs en transition, afin de leur insuffler une nouvelle âme et d'y accueillir créations et publics. Les exemples sont nombreux : du Théâtre de Vidy, construction initialement provisoire de Max Bill conçue à l'occasion de l'Exposition nationale de 1964, à Kléber-Méleau ouvert au cœur d'une zone industrielle dans un ancien atelier de l'Usine à Gaz de Malley, aux théâtres plus intimistes que

sont le 2.21 et le Pulloff installés dans les anciens Ateliers et magasins de la Ville, ou encore au centre culturel de l'Université, la Grange, nichée à quelques arrêts de métro dans les murs de l'ancienne écurie du domaine de Dorigny. La danse contemporaine a, elle, pris possession d'un ancien dépôt des Services industriels et le Théâtre Sévelin 36, toujours installé dans ces locaux provisoires, est devenu paradoxalement une des rares salles entièrement dévolue à cette discipline en Suisse. Le Romandie, club rock, quitte l'ancien cinéma de la Riponne, adopte son nom et va se loger dès septembre sous les arches du Grand-Pont; le café-théâtre Le Bourg a reconverti un ancien cinéma en conservant esprit et nom du lieu; les Docks sont logés dans un ancien théâtre d'Expo 02, installé à Sévelin et dorénavant voué aux musiques actuelles. Enfin, le Métropole, inauguré en 1931 comme cinémathéâtre, transformé en salle de cinéma dans les années 50, est aujourd'hui un monument historique bien vivant qui accueille musiques classique et actuelle ou danse. La carte de ces mutations épouse topographie et recoins de Lausanne en touchant toutes les disciplines. La liste n'est pas exhaustive mais elle témoigne d'une culture en phase avec l'évolution du tissu urbain.



Photomontage du futur opéra,
« Sur la scène, dans la ville » vue
depuis la rue Beau-Séjour,
© dl-a, designlab architecture SA

L'**Arsenic**, installé dans les anciens ateliers de l'Ecole professionnelle et qui s'est affirmé comme un centre d'art scénique

Outre le fait d'être partie prenante de l'histoire d'un patrimoine, les salles de spectacles sont avant tout des outils culturels au service d'une mission et de l'accueil d'un public spécifique et la Ville de Lausanne, dans le cadre de sa politique culturelle (cf. Rapport-préavis n° 2008/26 du 21 mai 2008 « Politique culturelle de la Ville de Lausanne »), veille à l'efficacité de ceux qu'elle subventionne. Trois lieux sont ainsi appelés à évoluer de manière significative ces prochaines années:

L'**Opéra de Lausanne** va entamer sa deuxième saison hors les murs après avoir dû fermer ses portes au printemps 2007. Sa maison doit être repensée et nécessite des travaux de rénovation et d'extension afin d'assurer la survie d'une scène lyrique très active, qui produit et coproduit ses propres créations en collaboration avec des théâtres lyriques de toute l'Europe. Au terme d'études et d'une procédure sélective, le projet « Sur la scène, dans la ville », des architectes Patrick Devanthery et Inès Lamunière, a été retenu.

Le paysage romand, voit son outil de travail dépassé par son évolution. Une étude est donc en cours en vue de l'adaptation et de la rénovation du bâtiment.

Le **Petit Théâtre**, à l'étroit dans ses murs actuels de l'ancienne Maison des Prud'hommes, fait l'objet d'un projet de développement. La volonté de la Municipalité est de créer dans les locaux de l'ancien cinéma Romandie un pôle unique en Suisse romande dévolu à la création théâtrale jeune public.

Mutations et évolutions sont donc un processus vital et le reflet d'une ville en mouvement. Dès la saison qui s'amorce, le M2 contribuera à rapprocher encore ce réseau exceptionnellement dense de salles de spectacles, invitant les publics hors de leurs sentiers culturels usuels. Place de la Riponne et bord de l'eau, battant au pouls identique d'une ville multiple, nous sembleront alors sans doute plus proches... •

LE LOFT, PL. BEL-AIR 1, 1003 LAUSANNE



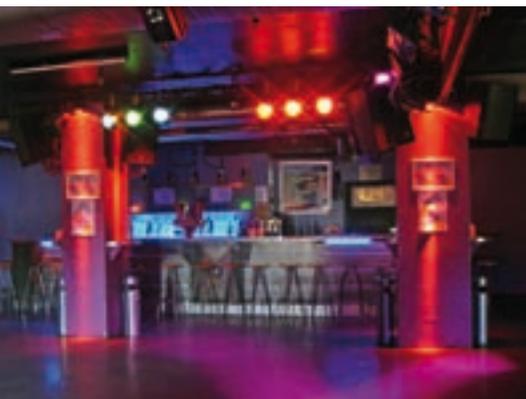
OLIVIER FREYMOND
LE LOFT

Situé dans l'emblématique tour Bel-Air à Lausanne, le Loft a été créé en 1998. Il a ainsi fêté ses 10 ans d'existence en grande pompe au mois de février de cette année avec les renommés deejays internationaux Dee Nasty et Ricardo Villalobos.

LOFT



← Le Loft, côté café



↑ Le Loft, côté club

Composé de deux parties distinctes, le Loft est un des établissements « incontournables » des nuits lausannoises. Pionnier du clubbing lausannois en compagnie du M&D et du D!Club, le Loft s'est rapidement différencié en proposant deux ambiances avec d'un côté le Loft Café et de l'autre le Loft Electoclub. Une programmation nationale et internationale, riche et variée a rapidement fait le succès du Loft. Soirées étudiantes le jeudi, R&B et Hip-Hop le vendredi et Electro le samedi drainent un public jeune et nombreux de Lausanne, mais aussi au-delà des frontières communales, cantonales et nationales tant le nom de Lausanne est maintenant associé à une plateforme de renom au niveau des musiques électroniques.

Membre fondateur de l'Association du Pool des Clubs, Le Loft est actif dans une bonne régulation des conditions d'exploitations et de saine concurrence des établissements nocturnes lausannois. Notre Club participe ainsi

depuis 3 ans au week-end « C'est Beau Lausanne La Nuit » qui regroupe cette année 15 Clubs et 18 Bars, et depuis 4 ans aux travaux de bonnes relations avec la Ville de Lausanne et divers organismes de prévention. L'épineux dossier des Docks a aussi occupé l'association depuis 2003 et nos premières rencontres avec M. Schilt à qui nous avons fait part de nos réticences quant à la création de cette salle et nos doutes quant à sa viabilité et le plan financier qui nous avait été présenté à l'époque.

Une ville vivante ! Le Loft et les autres établissements lausannois défendent une ville vivante et animée. Une ville qui plaît aux jeunes avec une animation culturelle et de divertissements foisonnants. Nombre d'étudiants viennent à Lausanne pour la qualité de ses écoles, pour sa beauté naturelle... mais aussi pour son activité nocturne attrayante ! Nous sommes bien placés pour le savoir nous qui accueillons le passage « obligé » de tout étudiant avec nos soirées mythiques intitulées Nightclubbing.

A l'avenir le Loft entend continuer à offrir un divertissement de qualité au centre ville de Lausanne, et ceci à des prix toujours raisonnables sans subvention aucune. Gageons que la population nous y aide en soutenant l'initiative pour la suppression de l'impôt sur le divertissement qui grève passablement notre budget (14 % de toutes les recettes d'entrées). Cet impôt lausannois est, si ce n'est en soi mais en tout cas au niveau du taux, malheureusement unique en Suisse actuellement.

Le Loft se réjouit aussi des futures rénovations de la tour Bel-Air d'ici quelques années qui devraient offrir des plaisirs renouvelés à notre large clientèle dans un cadre rénové mais avec toujours cet esprit qui fait que notre clientèle aime volontiers se qualifier de « lofteuse » ou de « lofteur » !

Amicalement et au plaisir de vous accueillir dans notre établissement, côté Café ou côté Club. ●

IMPÔT SUR LES DIVERTISSEMENTS : AU PEUPLE DE TRANCHER !



GILLES MEYSTRE
CO-PRÉSIDENT DU COMITÉ
D'INITIATIVE

Amateurs de théâtre, d'opéra, de cinéma, de concerts, Lausanne aime vous tondre et entend bien continuer ! Son moyen : l'impôt sur les divertissements de 14%, encaissé sur chaque entrée de manifestations associatives, culturelles et sportives. Malgré 8'000 signatures récoltées en 2001 par le Centre droite en vue de le supprimer, la ville s'entête et le maintient.

Alors que Silvia Zamora a demandé ce printemps une étude sur la suppression de l'impôt et déclaré ouvertement son opposition aux 14%, Daniel Brélaz a rapidement prévenu qu'il se contenterait de réduire l'impôt de 25%, et uniquement sur certains types de manifestations (24 heures 16 mai)! Le syndic s'entête et se trompe. Réduire l'impôt ne résout rien ! Pour quatre bonnes raisons, il faut le supprimer !

Par nécessité économique, d'abord. Car l'impôt empêche une pleine utilisation des infrastructures lausannoises : Beaulieu, Métropole, Docks et futur stade, par exemple, sont autant de lieux qui accueilleraient davantage de manifestations en cas de suppression. Les organisateurs sont très clairs : les salles lausannoises ne sont utiles que lorsque leurs concurrentes sont complètes ! Une ville bouche trou, en quelque sorte... et qui le restera en cas de réduction, puisque Zürich (1991), Bâle (1999), Genève (2000), Neuchâtel (2002) et Berne (2003) l'ont tout bonnement aboli. Seule une suppression

de cet impôt remettrait Lausanne dans le jeu et permettrait de rentabiliser ses infrastructures actuelles et futures, largement payées par les contribuables.

Par cohérence politique, ensuite. Lorsqu'une ville se prétend capitale culturelle, développe son marketing urbain et souhaite attirer entreprises et nouveaux contribuables, elle marque de l'ambition. Mais lorsque son syndic ergote sur le taux de l'impôt et parle de perception sélective, il joue à l'épicier. Trop proche de ses sous, il oublie qu'une suppression de l'impôt induirait une diversification de notre offre culturelle et, partant, une plus grande attractivité de la cinquième ville de Suisse.

Par justice fiscale, aussi. En effet, l'impôt sur les divertissements pénalise injustement les jeunes, les familles et les revenus modestes : 14% sur une entrée de spectacle, c'est autant d'argent en moins pour payer ses assurances maladies, sa nourriture, son loyer, etc. Bref, c'est faire de la culture un luxe. Un comble, quand on sait qu'un foulard Hermès, un pot de caviar ou une voiture de prestige ne sont taxés qu'à 7.6%, montant de la TVA... Réduire l'impôt plutôt que de le supprimer, c'est maintenir cette absurdité. LausannEnsemble n'en veut pas !

Par nécessité culturelle et sociale, enfin. Cinémas indépendants, associations locales et clubs sportifs sont sans cesse en quête de sponsors et de mécènes. Peu de recettes, beaucoup de charges : tel est leur quotidien. Plutôt que de les pénaliser financièrement et de les chicaner administrativement, simplifions leur la vie ! Et soutenons véritablement ces créateurs de liens sociaux, en supprimant l'impôt.

L'heure du choix a sonné ! Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, LausannEnsemble lance en septembre une initiative visant la suppression de l'impôt sur les divertissements. Puisque la majorité rose-rouge-verte est confite dans son immobilisme, le peuple signera puis... tranchera! ●



INTERMANDAT

société fiduciaire

Raymond Ducrey

Intermandat S.A. est une société fiduciaire indépendante spécialisée dans la révision, la fiscalité, les expertises comptables et le conseil d'entreprise.

Avec une équipe de plus de 30 spécialistes, nous sommes, depuis 35 ans, à l'écoute constante de l'économie romande, de ses entreprises et de leurs dirigeants.

Intermandat SA
société fiduciaire
Petit-Chêne 38
Case postale 610
1001 Lausanne

Tél. +41(0)21 340 69 10
Fax +41(0)21 340 69 49

info@intermandat.ch
www.intermandat.ch

Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

Brasserie-Restaurant Le Vaudois

Ouvert tous les jours de 7 h à 24 h
(ve. et sa. 2h)

Cuisine non-stop de 11 h 30 à la fermeture
Soirées dancing avec orchestre

Carnotzet pour mets au fromage
Salles pour banquets et séminaires
de 20 à 160 personnes

Valentin et Riponne

Pl. de la Riponne 1 – 1005 Lausanne
Tél. 021 331 22 22 – Fax 021 331 22 23
E-mail: info@levaudois.ch

Ouvert le dimanche



LES RADICAUX FONT LEUR RENTRÉE POLITIQUE



LE COMITÉ DU CDL

Depuis longtemps rôdait le projet d'organiser une rentrée politique sous les auspices du CDL dans notre vigne de Chardonne. Plusieurs fois repoussé, ce projet a enfin été mis sur pied, le 21 août dernier. La presse vaudoise fut ainsi conviée à une « (re) prise » de contact avec la nouvelle présidente du PRDV, Christelle Luisier Brodard, et les conseillers d'Etat Jacqueline de Quattro et Pascal Broulis, après la pause d'été. Histoire de préparer la rentrée, d'esquisser les pistes sur lesquelles les radicaux veulent agir, de baliser les secteurs qui retiendront l'attention des conseillers d'Etat du même parti.

Prévue dans un cadre plutôt informel, la manifestation a connu un succès qui a dépassé nos attentes. 14 journalistes, représentant 10 médias, se sont en effet déplacés à Chardonne, pour partager l'apéritif du CDL, puis un repas commun, et échanger avec les politiciens susmentionnés. Ambiance bon enfant, d'autant qu'aucun sujet majeur n'était à l'ordre du jour. Discussion serrée toutefois avec la presse, car des sujets brûlants se profilent à l'horizon. Quid de la fusion entre libéraux et radicaux et de la création d'un nouveau

parti ? Quid du Musée des Beaux-arts ? L'expérience montre déjà qu'une rentrée politique a sa place à l'agenda, malgré les commentaires goguenards de 24 Heures. Les radicaux renouent-ils avec leurs traditions « terroir » ? Et alors ? Les radicaux devraient-ils renoncer à boire du blanc et à arpenter l'un des sites répertoriés au Patrimoine mondial de l'humanité sous prétexte que le parti décline depuis de nombreuses années ? Ce n'est pas à cause du vin que le PRDV a oublié de réfléchir ; c'est plutôt parce qu'il a arrêté de se projeter dans

→ Olivier Meuwly
(Vice-président du CDL),
Jacqueline de Quattro
(Conseillère d'Etat),
Christelle Luisier
(Présidente du PRDV)
et Pascal Broulis
(Président du Conseil d'Etat)



une réflexion globale qu'il s'est enfermé dans une convivialité anecdotique...

Le CDL a une autre ambition : faire vivre ensemble détente et réflexion politique ; et c'est bien à cela que doit servir la « rentrée politique » qui sera désormais traditionnellement organisée dans nos vignes de Chardonne. Cette première édition a été un fort instructif banc d'essai. L'année prochaine sera assurément structurée différemment, mieux intégrée dans l'agenda politique des personnalités concernées. Avec sa vigne, le CDL possède un formidable outil de travail, que nous comptons bien utiliser au service des idées qui nous sont chères. Des idées qui seront appelées à vivre un repositionnement fondamental à l'avenir, comme le montrera la fusion PRDS-PLS qui sera officialisée le 25 octobre prochain.

La rentrée politique organisée par la CDL a de beaux jours devant elle ! ●



↑ Réflexions sur un panorama politique devant un panorama lémanique



COMMENT METTRE EN ŒUVRE LA 5^{ÈME} RÉVISION DE L'AI ?

Après une brève présentation de chaque participant, l'objectif de cet atelier était d'identifier un certain nombre de problèmes soulevés par la mise en œuvre de la 5^{ème} révision de l'AI. Il s'agissait ensuite pour les participants de constituer une liste de propositions concrètes en vue d'apporter une solution aux problèmes précédemment identifiés. Cet atelier était dirigé par Bertrand Picard, président de la commission santé et social du PRVD, avec notamment la participation de Madame Christine Thédoz, directrice générale de la fondation « Intégration pour tous » (IPT) et Monsieur de Philippe Ambühl, directeur opérationnel de la fondation IPT.

Le contexte de l'assurance AI est bien sûr le travail. L'identification au travail en Suisse est forte si bien que l'on peut aisément affirmer l'équation suivante : « je travaille donc je suis ». Dès lors, l'AI intervient en cas d'une incapacité de gain en raison d'un problème de santé. A ce stade, l'on passe ainsi à une nouvelle forme d'identité que révèle une autre équation ; « je suis malade donc je suis », une étiquette qui se propage au sein des différents cercles, qu'ils soient familiaux, professionnels ou associatifs, mais aussi dans le cadre de la santé ou de la formation. Considérant cette nouvelle identité, les acteurs du terrain, tels que la fondation IPT, constatent que les chances de réinsertion sont quasi nulles après deux années passées hors du marché du travail.

Le point de départ de la réflexion fut dès lors la question clé de la réinsertion professionnelle. Celle-ci souleva d'ailleurs de nombreuses autres questions sous-jacentes, telles que quand cette réinsertion doit avoir lieu, pour qui, comment, avec quelles mesures incitatives pour l'intéressé, ou encore pour les employeurs, actuels ou futurs.

A partir de ces constats de base, cinq problématiques ont été sélectionnées parmi les nombreuses interventions des participants pour poursuivre les travaux de réflexion.

1. Les aspects politiques

La première problématique concerne les aspects politiques de la révision, avec notamment la question du niveau institutionnel où doit intervenir la décision en matière d'AI.

La nécessité absolue d'une meilleure collaboration inter-institutionnelle a été mise en évidence comme une condition sine qua non d'un meilleur fonctionnement de l'AI. Il apparaît ainsi comme indispensable de repenser le système d'aide à la personne comprenant l'AI, l'assurance chômage et l'assurance sociale, par exemple en améliorant la perméabilité entre ces institutions. Les propositions faites par les participants vont de l'allègement des structures à l'idée de repenser et de reprendre toute l'organisation. Se posent alors les questions de la faisabilité d'une telle proposition et des délais pour la réaliser.



Un autre aspect soulevé en relation avec cette problématique est de savoir si l'AI doit impérativement rester une compétence fédérale. En effet, le rôle que les communes d'origine jouent et pourraient jouer en matière d'assistance publique a été rappelé à la mémoire des participants.

2. Les aspects financiers

La seconde problématique traite des aspects financiers liés à cette révision, et surtout au nerf de la guerre si l'on peut dire, à savoir le déficit très lourd de l'AI, déficit qui n'est d'ailleurs pas réglé dans le cadre de cette 5^{ème} révision. Diverses mesures de corrections ont ainsi été rappelées en l'état.

La première proposition de correction émane du Conseil des Etats et suggère une augmentation momentanée de la TVA.

La seconde proposition faite par le Conseil National consiste à augmenter la TVA de manière pérenne. Elle suscite toutefois de fortes oppositions des milieux économiques et patronaux.

Enfin la dernière proposition consiste à agir sur les coûts en baissant les prestations et à l'aide de mesures internes. Cependant, les

économies prévues avec ce type de mesures de correction ne dépassent pas la barre des 500'000.- et se révèlent très insuffisantes.

La conclusion est qu'une 6^{ème} révision est incontournable pour désendetter durablement l'AI.

3. Le monopole de coordination des assurances sociales

Les participants ont émis des craintes quant à la disparition des acteurs privés avec la mise en place de cette révision consacrant un monopole de coordination des assurances sociales. Il en résulterait une perte importante de savoir faire sur le terrain au niveau de la réinsertion professionnelle, notamment avec la fin du « case management » privé et le transfert de charge des assureurs privés vers l'AI ou l'assurance chômage.

Le risque d'une intervention précoce peut aussi déboucher sur une interruption de prise en charge en raison de non-reconnaissance par l'AI, et transférer ainsi les charges de l'AI sur l'aide sociale et les finances cantonales ou communales.

➤ Suite de la page 17

Par ailleurs, le manque de volonté d'évaluer les résultats de l'AI pour éviter une trop large remise en question a été soulevé au cours des débats. Ce manque de volonté semble justifié notamment par le manque d'outils d'analyse pour mesurer les résultats.

Un critère mesurable a été proposé : le salaire versé par les employeurs.

4. Le regroupement par pathologies

Le temps nécessaire pour obtenir une décision de l'AI est parfois aberrant et peut durer jusqu'à 3 à 4 ans. L'objectif du regroupement par pathologies serait d'accélérer et d'améliorer l'expertise médicale afin de favoriser la réinsertion. En effet d'après IPT, le taux de désinsertion est extrêmement rapide et le taux de réinsertion sur le marché du travail est de 2% après 2 ans.

Par ailleurs, au delà de l'intervention d'une instance finale pour la décision, la prise en compte de l'avis du médecin traitant ou du médecin de famille est souhaitée. En effet celui-ci est l'initiateur du dossier, mais n'est plus consulté après. Son association au processus de réflexion contribue donc à plus de proximité. Mais elle ne doit néanmoins pas impliquer son intégration dans l'instance de décision finale, ceci afin de garantir l'indépendance et la distance nécessaire et de prévenir les abus.

5. Conclusion : l'état d'esprit de la mise en œuvre

En premier lieu, le constat le plus important concernant l'état d'esprit dans lequel la mise en œuvre de cette révision doit être envisagée est la nécessité d'une intervention précoce au niveau des emplois, sans toutefois médicaliser le cas.

Les accents mis sur l'expertise et la neutralité au niveau de la décision sont essentiels à un bon fonctionnement de l'AI. Cependant si l'on séparait l'assuranciel et le processus d'évaluation de l'exécution des prestations au sein de l'administration, cette nouvelle forme de gestion inciterait les fonctionnaires à motiver les gens à se réinsérer et non à créer de nouveaux cas. Il en résulterait un gain notable en efficacité, ceci afin d'éviter un colosse.

Enfin, la proposition d'abolir le principe de causalité en matière d'assurance AI (à quoi est due l'incapacité) pour ne considérer que la finalité (qu'est-ce qu'on va faire) a également été formulée, ce qui implique une approche totalement différente de l'invalidité et de la réinsertion.

En fin de compte, le fait de pouvoir s'appuyer sur des organisations du monde civil en cas d'invalidité est apparu au cours des interventions comme un des éléments clés de la mise en œuvre efficace de l'AI, surtout en liaison avec la réinsertion. ●



COMPTE-RENDU DE NICOLAS GEX

L'atelier dirigé par Marlène Bérard, conseillère communale lausannoise, LausannEnsemble, membre du comité référendaire opposé au local d'injection et au bistrot social, consiste en une lecture commentée par elle-même et par les participants à l'atelier, du postulat déposé devant le Conseil communal en automne dernier par le LausannEnsemble. La commission du Conseil Communal a traité ce postulat le 31 mars dernier et a accepté les deux premiers points, concernant la prévention et la prise en charge, alors que les autres ont été refusés.

Prévention

Ce point, au cours d'une discussion intense et nourrie, apparaît comme capital et indispensable dans le cadre d'une politique efficace de la drogue. La prévention doit se faire par les parents d'une part, mais surtout par le biais de l'école. La décision de la Conseillère d'Etat Lyon de ne plus faire venir dans les classes d'anciens toxicomanes, visites organisées conjointement par le centre du Levant, est regrettée et critiquée. L'utilisation de témoignages est perçue comme très importante à l'assemblée. Il est aussi proposé d'élargir ces témoignages aux proches de toxicomanes, ainsi que de les cibler sur des personnes du même âge que les personnes visitées. Il est aussi remarqué que non la seule drogue doit faire l'objet de prévention, mais tous les comportements addictifs (alcool, tabac). Il est demandé que les apprentis et les écoles professionnelles ne soient pas le parent pauvre de la prévention, car ces catégories sont souvent considérées comme « à risques ». La prévention doit aussi être adaptée en fonction de l'âge, par exemple apprendre aux (petits) enfants les bons comportements, notamment face aux seringues usagées.

Prise en charge

La prise en charge des toxicomanes est indispensable. Il faut toutefois dissocier les toxicomanes qui désirent s'en sortir et les autres ; inciter et aider les premiers, en soutenant leur réintégration, et se montrer plus coercitif avec les seconds, optique qui apparaît comme essentiel pour l'assemblée. Dans le premier cas, il est nécessaire que se mette en place une structure étatique afin de coordonner toute la prise en charge et l'aide. Le soutien aux familles touchées par un membre toxicomane est essentiel, car ces dernières manquent très souvent de repères.

Insertion/réinsertion

A partir de l'expérience et du témoignage de G. Gaudard, conseiller communal lausannois de LausannEnsemble, paron qui a accepté d'employer un toxicomane et au vu de son expérience très positive, il apparaît nécessaire que se forme un groupe personnes chargées de démarcher des patrons intéressés à cette expérience et qui les coachent. Malgré tout, il ne faut pas négliger la difficulté de l'exercice, notamment par la très grande patience et la psychologie que ce genre d'engagement nécessite.

Répression

L'application du règlement de police par les autorités de la Ville de Lausanne est un impératif à suivre sine qua non, bien que le Municipal en charge de ce dicastère s'y refuse, car il avait conditionné son application à l'acceptation du projet de bistrot social, afin que les autres mesures puissent être efficaces. L'assemblée est unanime sur la répression à l'encontre des dealers, qu'ils soient des petits ou des gros « bonnets ». Ce dernier point, tout comme la prévention, a suscité de nombreuses réactions de l'assemblée. ●

**R+
MB****ROSSIER + BIANCHI SA**

CH. DES TROIS-PONTS TÉL. 021 634 16 85 – FAX 021 635 20 81
 CASE POSTALE 54 E-MAIL: rossierbianchisa@bluewin.ch
 CH-1024 ÉCUBLENS INTERNET: www.rossierbianchi.ch

**MARBRES PIERRES GRANITS
RAVALEMENT DE FAÇADES****DÉPANNAGE**
24/24
7 jours sur 7**NIP****NOVERRAZ + PITTELOUD SA**
entreprise générale d'installations
électriques et de télécom. + réseaux
Lausanne Echallens Renens Pully

www.npsa.ch

☎ 021 320 31 71

*H. Milliquet***SERRURERIE**

Clôtures
Vitrerie
Peinture
Fer forgé
Sécurité

Bureau:

Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens
Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

URGENCES

Natel 079 621 15 37
Bip 021 805 24 94

Atelier:

Route de Genève 19
1004 Lausanne

USPI+
Union Suisse des
Professionnels de l'Immobilier

50
ans
1955
2005

Confiez l'administration
de votre PPE, villa, immeuble à
des professionnels

Nous sommes depuis 1955
dans l'immobilier
PROMOTION IMMOBILIÈRE
ADMINISTRATION EXPERTISES GÉRANCE

SICOSA SA**Pompes funèbres CASSAR SA***Les Régionales*

Rue du Tunnel 7	1005 Lausanne	021 329 08 10
Rue du Temple 1	1040 Echallens	021 882 13 35
Rue St-Louis 2	1110 Morges	021 801 06 08
Rue St-Bernard 11	1510 Moudon	021 905 28 28

lunetterie
Claude
opticien

Michel AMY
Maîtrise fédérale

11, rue Neuve
Tél. 021 312 24 42
1004 Lausanne / Suisse

Lentilles de contact
Grand choix de montures
Loupes
Jumelles
Microscopes
Baromètres
Thermomètres



Deville mazout sarl deville en villages
assure bon chauffage!
Avenue de Longemalle 17
1020 Renens
Tél. 021 635 92 71

Boand
& Maccagni sa

- **Dépannage et entretien**
- **Transformation**
- **Concessionnaire eau et gaz**
- **Devis et études**
- **Maîtrise fédérale**

Fax 021 646 86 42

INSTALLATIONS SANITAIRES – Pontaise 23 – 1018 LAUSANNE 18 – Case postale 62 – Tél. 021 646 80 80



LE CHÂTEAU DE LUCENS



Historique

Lucens est une ancienne propriété de l'évêché de Lausanne. Comme il faisait partie de la paroisse de Curtilles, et que celle-ci était du domaine épiscopal en 852 déjà, on peut en déduire que c'est à cette époque au moins que remontent les droits du prélat. En 965, un nommé Ricaud donna à l'évêque un chesal et un champ à Losingus, qui est Lucens, dans le pagus de Lausanne. C'est la mention la plus reculée de Lucens.

Au commencement du XII^{ème} siècle, l'évêque avait à Lucens un Château, édifice en bois vraisemblablement, qui formait une sentinelle avancée pour la défense de Moudon. En 1127, sous l'épiscopat de Gérard de Faucigny, Amédée Ier Comte du Genevois s'en empara et le détruisit. Il se fit construire un autre Château sur le terrain appartenant à l'église. Mais les empiètements du Comte du Genevois indisposèrent le Duc Conrad de Zaehringen, qui leva une armée à la tête de laquelle il s'avança vers la Broye. Malgré la résistance de l'évêque Amédée de Hauterive (1144-1159), celui-ci fut mis en déroute, et le Château fut nouveau détruit. Le Château de Lucens fut agrandi et transformé par Landri de Durne (1159-1177).

Incendié sans doute lors des guerres entre l'évêque et le comte Thomas de Savoie, il sera restauré par l'évêque Roger de Vico Pisano (1178-1212), qui passe pour le constructeur de la cathédrale de Lausanne. Il souffrit encore des guerres de la fin du XII^{ème} siècle, sans qu'on puisse avec certitude préciser comment. L'historien Frédérique de Gings pense que l'évêque Roger pris part avec

les seigneurs romands à une guerre contre le Duc Berthold V de Zaehringen et que celui-ci, comme représailles, brûla Lucens et son Château. Quoiqu'il en soit le Cartulaire de Lausanne attribue à l'évêque Roger la reconstruction du Château.

Le Château de Lucens connut dès lors une longue période de paix. Les évêques y séjournaient volontiers une partie de l'été. Guillaume de Menthonay y fut assassiné par son barbier le 5 juillet 1406, qui fut torturé à la suite de son acte, une peinture et reproduite sur un mur du Château, Guillaume de Menthonay mourut quelques jours plus tard à Lausanne.

En 1476 le Château a été pillé et brûlé par les Confédérés après la bataille de Morat, mais il fut remis en état après. En 1532, Sébastien de Montfalcon y reçut Charles III Duc de Savoie.

Après la conquête bernoise 1536, les baillis s'installèrent au Château de Lucens et y demeurèrent jusqu'en 1798. L'édifice subit de 1582 à 1586 une grosse réparation, et l'on en consolida les fortifications.

La chronique de Lucens offre peu d'information sous le régime bernois. Le fait que le bailli de Moudon tenait sa cour et son tribunal au Château de Lucens et avait établi une place d'armes aux environs, contribua à la prospérité du bourg, mais excita à plusieurs reprises la jalousie des Moudonnois. Il en résultait plusieurs conflits sans gravité. Le consistoire de Lucens se plaignait du bailli Wagner (1640-1646) qui ne sanctionnait pas le jour du dimanche. On demandait aussi que le bailli payât l'ohmgeld du vin qu'il vendait à Lucens.

Plusieurs baillis laissèrent quelques traces encore visibles à ce jour, Wolfgang Von Erlach

(1542-1549), fonda la société de tir, fit construire le stand et l'école en 1548. Sébastien Darm (1586-1592) fonda le tir des enfants, qui se pratique actuellement chaque année le jour de l'Ascension. Vincent Wagner (1640-1646), fit poser des bornes autour du domaine et construisit la Belle-maison. En 1771 le bailli Ch.-Ph. de Sinner fit construire, dans la cour du Château, un vaste bassin pour la nouvelle fontaine.

Les communes du bailliage furent sommées de payer leur part de frais. La ville de Moudon refusa d'y contribuer alléguant que seuls les villages de la châtellenie de Lucens étaient tenus de le faire... Il s'ensuivit un procès entre la ville de Moudon et le bourg de Lucens qui dura trois ans, mais le bassin est toujours là avec son énorme vasque de pierre d'une contenance de 15000 litres et les initiales du bailli Sinner, ainsi que la date de 1771 sculptés sur le devant de la fontaine.

Il y eu en tout 47 baillis (1536-1798), dont 46 vécurent au Château de Lucens. Le denier bailli de Lucens fut le colonel de Weiss qui, en 1798 fut chargé de la défense du Pays de Vaud. Les patriotes du pays s'emparèrent du Château. De Weiss, alors à Yverdon, le fit occuper par la compagnie de carabiniers du capitaine Pillichody, qui entra dans la nuit du 24 au 25 janvier. Cette garnison n'y resta pas longtemps car elle en fut déjà délogée dans la nuit du 26 au 27 par des contingents plus importants de patriotes. Ainsi se termina à Lucens la domination bernoise.

Le Château de Lucens devint alors une propriété nationale (République Helvétique), avec le domaine considérable qui en dépendait. Le tout fut vendu, en 1801 à des particuliers pour

Fr. 72'800.- de l'époque, peut-être les frères Chollet, inscrit comme propriétaire sur le cadastre de 1806, suivit des frères Landry, qui y établirent un institut d'éducation et, vers 1860 celle du chevalier Sanders. Il passa, en 1880, à M. Delessert qui y organisa un institut de jeunes gens dont la prospérité fut assez grande, et que sa famille dirigea après lui. Le Château fut revendu, en 1897, à un groupe de professeurs sous la direction desquels il a continué à abriter un institut auquel on a conservé le nom d'« institution Delessert »

Dès lors, le Château a passé entre diverses mains, dont Adrian Conan Doyle fils du célèbre écrivain Sir Arthur Conan Doyle, qui y installa le musée et le salon de Sherlock Holmes et du Dr Watson. Ce musée réouvert en juillet 2001 a été déplacé au village, et est ouvert au public, dans la Maison Rouge. Le Château est actuellement toujours privé et en main Vaudoise. •

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Château est ouvert pour les mariages civils depuis cette année et la possibilité de louer, tout ou partie pour des séminaires, anniversaires etc... est possible, renseignements :

Château de Lucens

Case Postale 21

1522 LUCENS

Tél. +41 (0)21 906 80 32

Natel +41 (0)79 240 56 26

FAX +41 (0)21 906 10 55

www.ChateauLucens.ch

Régie Chapuis sa



Gabriel Golay et Didier Golay
Administrateurs

Conseil immobilier et financier
Gérance et rénovation d'immeubles
Administration de PPE
Courtage
Remises de commerces

Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01
Fax 021 341 01 00
www.regiechapolis.ch

uspi^{vaud}

Membre SWISSRéseau



Agréable, confortable, abordable...

... accès gratuit A l'Espace Bellerive Relax (sauna, hammam et fitness)

... vue sur le lac Léman et les Alpes

... parking privé et gratuit

... l'hôtel de tous vos séjours A Lausanne.

AVENUE DE COUR 99, CP 34
CH-1000 LAUSANNE 3
TÉL +41 21 614 90 00
FAX +41 21 614 90 01
WWW.HOTELBELLERIVE.CH
E-MAIL: INFO@HOTELBELLERIVE.CH



MARIE-ANGE

GUY GAUDARD



Vue du conseil

Nous avons lors de notre reprise estivale du conseil communal eu le privilège de siéger au Palais de Rumine. Chaque fois que je participe aux diverses séances qui découlent de notre mandat politique, j'ai une reconnaissance pour tous ceux et celles qui m'ont élu en 2006, me permettant de vivre ces moments particuliers. Ma gratitude les accompagne.

Revenons à nos moutons... Mon esprit vagabondait lors de la lecture introductive des débats, lorsque mon regard accrochait un joli visage à l'écran mural de projection. Qui cela pouvait être ? J'y suis, c'était sûrement la nouvelle qui venait de prêter serment. Non... je l'apercevais assise sagement à ma droite. Mes neurones se mettaient en branle et l'un d'eux m'informait qu'il s'agissait en fait de Marie-Ange, la femme de notre syndic. Mazette, quelle métamorphose ! Marie-Ange qui

par ses rubriques « people » du samedi en agace plus d'un. En effet, ces derniers sont fatigués semble-t-il de lire ses états d'âme et gastriques. Sa perte de poids prodigieuse à les écouter est à la portée de tous ceux souffrant d'obésité. Qu'ils lisent autre chose que diable... Nous, avec ma femme, on se délecte de suivre ses progrès et les efforts fantastiques qu'elle fournit pour obtenir de tels résultats. Que de sacrifices et de frustration m'imaginai-je pour en arriver là. Chapeau bas Marie-Ange. Certaines qui sont acerbes à votre égard devraient se demander si une petite cure amincissante ne leur ferait pas du bien... Il y a un pas que vous avez franchi, et je vous adresse mes cordiales félicitations. En conclusion, je me dis que d'autres, devraient prendre modèle de votre abnégation. Alors Marie-Ange, allez, bravo. Vous avez vos partisans... ●

IN MEMORIAM

GEORGES PERROCHON, MEMBRE D'HONNEUR DU CERCLE, NOUS A QUITTÉ; IL S'EN EST ALLÉ SUR LA POINTE DES PIEDS, UN JOUR D'ÉTÉ, EN PLEINE TORPEUR ESTIVALE.

PRÉSENT À TOUTES NOS MANIFESTATIONS OU PRESQUE, MAIS À TOUTES NOS ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, GEORGES PERROCHON LAISSE UN VIDE PROFOND QU'IL SERAIT VAIN D'ESPÉRER COMBLER UN JOUR : UNE PERSONNALITÉ HORS NORMES. MEMBRE DU CERCLE DEPUIS PLUSIEURS DÉCENNIES, CINQ SI CE N'EST SIX (UN RECORD DE LONGÉVITÉ DÉMOCRATIQUE), IL AVAIT TOUT FAIT OU PRESQUE POUR ANIMER, ENCOURAGER ET SUIVRE LES ACTIVITÉS DU CDL QU'IL AIMAIT TANT. ON L'A CONNU COMME VÉRIFICATEUR - POINTILLEUX - DES COMPTES (SES INTERVENTIONS ÉPIQUES AUX AG RESTENT DANS TOUTES LES MÉMOIRES !), ON S'EN SOUVIENT COMME MEMBRE DU COMITÉ, TRÉSORIER, PRÉSIDENT DE LA SECTION TIR, PARMIS DE NOMBREUSES AUTRES ACTIVITÉS AU PROFIT DES JEUNES ET DES MOINS JEUNES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE. IL SEMBLAIT SOLIDE COMME UN ROC, INVULNÉRABLE AU TEMPS QUI PASSE ET POURTANT... ÉT POURTANT, IL NOUS A TIRÉ SA RÉVÉRENCE. SANS DOUTE A-T-IL ÉTÉ APPELÉ "LA HAUT" À DES TÂCHES NOUVELLES, LUI QUI ICI BAS AVAIT DÉJÀ TANT FAIT POUR SES SEMBLABLES... SON REGARD BRILLANT DE MALICE ET SON RIRE TONITRUANT RAVIRONT CERTAINEMENT CELLES ET CEUX QUI L'ONT CONNU ET PRÉCÉDÉ DANS UN MONDE MEILLEUR; NUL DOUTE QU'ILS L'ACCUEILLERONT DANS LA JOIE.

NOUS, C'EST DANS LA PEINE QUE NOUS FORMULONS À SA FAMILLE ET À SES PROCHES NOS TRÈS SINCÈRES CONDOLÉANCES, EN LES ASSURANT DE TOUTE L'AMITIÉ DU CDL.

PASCAL PETTER, PRÉSIDENT CDL

LE STRESS, NOUVELLE MALADIE DU SIÈCLE ?



NORDINE BOUCHELARM

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, bien que la vie soit devenue à portée de main, comparativement au passé, l'homme est devenu plus exigeant et par ricochet ses relations des plus complexes.

La technologie se développe à un rythme si hallucinant que l'être humain doit constamment s'y adapter. Cette course effrénée que mène l'homme pour révolutionner le cours de la vie ne peut s'apparenter qu'à une situation ubuesque, dès lors que la simplification de la simplicité ne peut qu'engendrer un enchevêtrement de situations difficiles à extirper. De ce mode de vie découle ce qui est appelé communément le stress parfois même sans connaître sa signification réelle.

Qu'est-ce que le stress ? (Le stress ou « syndrome général d'adaptation »)

Il faut savoir que le mot stress, qui appartient à la langue anglaise, signifie tension ou contrainte. Les spécialistes le définissent comme étant l'état de tension chronique à la fois physique et psychique qui découle d'une

façon inadéquate de gérer la pression. C'est le professeur canadien d'origine austro-hongroise Hans Selye (1907-1982) qui s'est intéressé au stress en 1936 et qui l'a décrit comme étant le « syndrome général d'adaptation ». Le Prof. Selye affirme que cette manifestation psychologique passe par trois étapes. La première étant l'alarme (réaction de stress), la seconde étant la résistance (réponse adaptée ou non à la situation stressante) et l'épuisement (phase de récupération lorsque la situation stressante a pris fin).

On distingue différents types de stress :

Le stress aigu est la forme de stress la plus évidente car elle apparaît immédiatement au moment où un événement brutal se produit (explosion, bruit violent...) et le stress ordinaire qui est lié aux événements et au mode de vie.

Le stress est souvent dû aux situations auxquelles sont confrontés les gens telles qu'un événement familial ou sentimental (passage d'un examen, naissance, divorce, mariage,



décès, dispute...) ou un événement professionnel (licenciement, nouveau travail, changement d'équipes). Même les changements climatiques peuvent engendrer le stress. Dès lors que l'individu est confronté quotidiennement à de nouvelles situations, son stress devient plus fréquent, plus difficile à gérer et, par conséquent, plus nocif.

Ainsi le stress est à l'origine de l'anxiété, des maux de tête, de la dépression, des crises cardiaques et des maladies dormantes (cancer, ulcères) entre autres.

Effectivement, un corps soumis à un stress assez fort produit des hormones corticoïdes qui rendent notre système immunitaire très fragile. Dans ce même contexte, des chercheurs ont démontré que le stress délivrant une hormone dans le cerveau nommée la protéine kinase ce qui agit négativement sur la mémoire.

Méfiez-vous du stress au travail !

Les individus sont le plus souvent confrontés au stress dans le milieu professionnel

où ils font face à diverses situations tout au long de la journée. Pour cela, c'est au stress professionnel que s'intéressent le plus les chercheurs d'autant plus qu'un groupe de scientifiques a démontré la relation entre diverses maladies et des conditions ou situations stressantes.

De plus, le stress survient lorsqu'il y a un déséquilibre entre la perception qu'une personne a des contraintes que lui impose son environnement et la perception qu'elle a de ses propres ressources pour y faire face. Bien que le processus d'évaluation des contraintes et des ressources soit d'ordre psychologique, les effets du stress ne sont pas uniquement de nature psychologique il affecte également la santé physique le bien être et la productivité.

Pour les personnes averties, il ne reste plus qu'à suivre les conseils des spécialistes qui recommandent une réelle hygiène de vie se rapportant à l'activité sportive, à la relaxation et à l'organisation du travail afin de ne pas être dépassé. Autrement dit, un peu de stress ça va, beaucoup de stress bonjour les dégâts... •



MAZOL SA
021 799 92 92

Mazout avantageux!
Livraison 7 jours sur 7
en toute saison, demandez une offre!

Lausanne

POMPES FUNEBRES OFFICIELLES 60 ans

Ecoute – Confiance – Dignité

av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne
021 315 45 45
24h/24 • www.lausanne.ch/pfo
Conventions pour obsèques futures / Rapatriements

DIEMAND SANITAIRE

www.diamond.ch

JOSEPH DIEMAND SA
AVENUE DE PROVENCE 18
CASE POSTALE
1000 LAUSANNE 20

TÉL. 021 620 01 00
FAX 021 620 01 16
E-mail: lausanne@diemand.ch

BRAUCHLI SA CHAUFFAGES

Av. de Morges 35 – 1004 Lausanne Tél. 021 623 69 90
Fax 021 623 69 57

Rue du Jura 8 – 1800 Vevey Tél. 021 923 51 51
Fax 021 923 51 54



- Etudes et réalisations de tous systèmes
- Service de dépannage et d'entretien
- Nettoyage des installations

M. PACHE & FILS

Entreprise générale du bâtiment – Génie civil

Maçonnerie – Béton armé – Transformations
Génie civil – Echafaudages – Carrelage – Entretien

C.-F. Ramuz 82 1009 Pully-Lausanne
Tél. 021 728 19 21 Fax 021 728 82 44

Dépôt au Mont-sur-Lausanne
En Budron 4a
Tél. 021 653 91 41

ricksan SA

installations sanitaires bureau technique

ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN

maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
tél. (021) 625 04 88 – fax (021) 625 38 86
1007 Lausanne

aerovent sa

VENTILATION
CLIMATISATION
RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE

Ch. de l'Esparcette 4 1023 CRISSIER
Tél. 021 637 79 00 Fax 021 637 79 01

Le Bugnon 1080 LES CULLAYES
Tél. 021 903 35 22 Fax 021 903 35 23

Service après-vente : tél. 021 903 35 18
www.aerovent.ch

aerovent service sa

VENTILATION – CLIMATISATION

Le Bugnon 1080 LES CULLAYES
Tél. 021 903 35 18 Fax 021 903 11 74

– MAINTENANCE
– DÉPANNAGES

www.aerovent.ch

PROPRIÉTAIRE VIGNERON

MOREL JEAN-FRANÇOIS

Appellations: Chardonne • St-Saphorin
Yverne • Olon

Chemin de Panessière 29 • 1803 Chardonne
Tél. 021 921 96 19 • Fax 021 921 79 39
Mobile 079 666 91 81
E-mail: jf.morel@bluewin.ch

Jordi SA

Place de l'Europe 8 CH-1003 LAUSANNE
Tél. 021 310 39 25 Fax 021 310 39 29
E-mail: courriel@jordisa.ch

ADM.: JEAN-MARC PETERMANN

ELECTRICITE - TELECOM

MINOTEL Crystal

Rue Chaucrau 5 1003 Lausanne



40 chambres joliment rénovées
Petit déjeuner buffet suisse à volonté
Tél. 021 317 03 03 – Fax 021 320 04 46
E-mail: info@crystal-lausanne.ch
Martine & Pierre-Yves Fiora-Guttmann

G. PERETTI SA

Brevet fédéral +

Constructions métalliques
Serrurerie, réparations,
entretien d'immeubles

Place de l'Ours 3, 1005 Lausanne
Tél. 021 323 54 80 – Fax 323 57 75
E-mail: perettisa@bluewin.ch

MARTIN & FILS SA



Rue du Tunnel 3 1005 Lausanne
Tél. 021 321 00 33 Fax: 021 321 00 39

Clés – Serrures – Dépannages
Entretien d'immeubles

Flours du Bugnon

Christine Bally
Toutes décorations florales
Livraison à domicile

Ouvert le dimanche de 9h à 12h30

rue du Bugnon 6 1005 Lausanne
021 323 84 36
www.flours-du-bugnon.ch

Les amis du cercle

Les amis du cercle

Sortie d'automne

Tir du 200^{ème} anniversaire
de l'Abbaye de Lavey-Morcles
le 23 août 2008

SORTIE AUX PORTES DU VALAIS



JEAN-PIERRE PASCHE
PRÉSIDENT DU TIR



C'est en groupe compact que la journée s'est poursuivie à Savatan, à l'académie de police, pour se terminer à la grande salle de Lavey.

La manifestation du couronnement du Roi du tir, agrémenté des morceaux choisis de la fanfare de Lavey-Morcles et des parties officielles ne manquaient pas d'aiguiser non seulement la soif mais aussi l'appétit pour un repas du soir bienvenu.

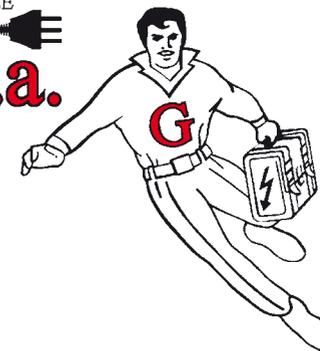
Merci aux organisateurs !

Voici le classement CDL du tir, en tout cas des premiers de cette manifestation :

- 1^{er} **Pascal Petter**
- 2^e **Alain Richard**
- 3^e **Hélène Meystre**
- 4^e **André-Louis Jaquier**

Ne manquez pas la reprise des tirs au stand du CDL, petit calibre, le 25 septembre prochain et la suite du programme sur le site ou le Bulletin no 2 de juin 2008. ●

Guy MAITRISE FEDERALE
Gaudard s.a.



ELECTRICITE
TELECOM

TEL. 021 711 12 13 FAX 021 711 12 12
CHAILLY 36 1012 LAUSANNE

L'assainissement, c'est notre affaire!



Entreprise autorisée par le
Département de la sécurité
et de l'environnement.



VIDANGES: Fosses diverses et sacs de route - CANALISATIONS: Curage, débouchage, réhabilitation, entretien, contrôle et repérage par caméra télévision couteur et radiodétecteur, captages - DÉTARTRAGES: Ebouages et entretien d'installations thermiques - RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE: Nettoyage et désinfection - NETTOYAGES INDUSTRIELS: Haute pression et très haute pression de 1'500 à 2'500 bars - CURAGES DE FIN DE CHANTIER - SERVICE 24H/24



0800 621 621
N° gratuit pour nous atteindre

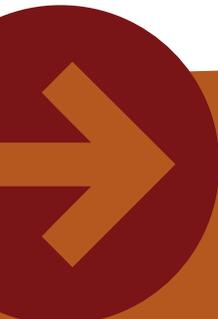
Chemin du Chêne 21 - 1020 Renens - Tél. 021 633 10 70 - Fax 021 633 10 79 - www.liaudet-piral.ch

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

Calendrier 2008

- 29.10.08** VISITE APÉRO À L'ECAL
- 8.11.08** COLLOQUE « ART ET POLITIQUE »
En collaboration avec la société d'histoire de Suisse romande
- 5.12.08** SOIRÉE ANNUELLE À L'HOTEL MIRABEAU



A noter

COMMISSION « SANTÉ & SOCIAL »

24 h/24 h – 365 jours sur 365 jours. Tél. 021 646 81 02 ou 079 304 46 00



COMMANDE DU VIN DU CDL

VIN ROUGE : assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret

VIN BLANC : chasselas

Paiement et retrait des bouteilles : directement chez le vigneron à Chardonne, le samedi matin de 9 h à 12 h, d'avril à décembre.

PRIX : FR. 12. – la bouteille de rouge ou de blanc

Cave Jean-François MOREL, Rue du Village, à côté de l'église

Tél. 021 921 96 19

www.cercle-democratique.org

